

DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 8 avril deux mille vingt-six, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

<u>Date de convocation,</u> 2 avril 2026	<u>Étaient présents :</u> Mme Hélène AUBRY, M. Didier BOQUET, Mme Sophie BOURDON, M. Christian CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS, M. Mario CIVES, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, Mme Alexandra FORET, M. Christophe GIRARD, M. Paul GONCALVES, Mme Marion GOURRAUD, Mme Nathalie HAUCHARD, M. Luc HITTLER, M. Jacques LEBAS, M. Morgan LEGRAND, Mme Dominique LEPÊME, M. Kévin MIERE, M. André RIC, Mme Nathalie SCHOTT, M. Pierre SIDOINE, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, Mme Amélie STAWSKI, Mme Christelle TOCQUEVILLE, M. Alexandre VOIMENT.
<u>Date de publication sur le site internet de la commune,</u> 10 avril 2026	
<u>Date de signature</u> 29 avril 2026	
<u>Nombre de conseillers,</u> En exercice 29 Présents 26 Votants 28	<u>Excusés - Ont donné procuration :</u> Mme Lisa AUBERT à M. Alexandre VOIMENT, Mme Carol TARAVEL-CONDAT à Mme Sylvie CHRISTIAENS. <u>Excusé :</u> M. Hakim FATMI. Monsieur BOQUET Didier a été désigné secrétaire de séance.

DL2026-070

Demande d'attribution du label « 400 ans de la Marine Nationale »

Monsieur le Maire expose :

La commune est fortement attachée à la préservation et à la transmission de son histoire maritime.

À ce titre, elle organise chaque année la cérémonie commémorative du Latham 47, en hommage à l'équipage disparu en 1928 lors de la mission de secours du célèbre explorateur Roald Amundsen. Le Maire souligne que cet événement inclut également la remise du trophée Guilbaud, qui honore un équipage de l'aéronavale française pour une mission de sauvetage exemplaire.

Dans le cadre des commémorations nationales marquant les 400 ans de la Marine Nationale, la commune a l'opportunité de faire reconnaître officiellement cette cérémonie comme un événement labellisé, renforçant ainsi sa visibilité, son rayonnement et la valorisation de son patrimoine mémoriel. Le dossier de candidature ayant été constitué, il convient désormais que le Conseil municipal se prononce sur la demande de labellisation.

Après avoir exposé ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la démarche commémorative instituée par la Marine Nationale à l'occasion du 400^{ème} anniversaire de sa création, destinée à distinguer les actions locales participant au rayonnement de l'histoire maritime et navale française,

Considérant que la commune organise chaque année la cérémonie commémorative du Latham 47, en hommage à l'hydravion disparu en 1928 et aux aviateurs engagés dans la mission de secours de Roald Amundsen,

Considérant que cette cérémonie revêt une importante historique, mémorielle et symbolique forte et contribue activement à la transmission de la culture maritime auprès des habitants, des partenaires institutionnels et du grand public,

Considérant que la cérémonie inclut également la remise du Trophée Guilbaud décerné à un équipage de l'aéronaval,

Considérant que la portée patrimoniale et éducative de cet évènement justifie pleinement une candidature au label « 400 ans de la Marine Nationale »,

Considérant que le dossier de candidature a été préparé conformément aux critères définis par la Marine Nationale,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- De solliciter officiellement l'attribution du label « 400 ans de la Marine Nationale »,
- De signer tout document nécessaire à l'instruction de ce dossier,
- D'entreprendre toute démarche complémentaire liée à la reconnaissance officielle de cet évènement.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les propositions de Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Bastien CORITON

Le secrétaire de séance,

Didier BOQUET